

**Comité Directeur**  
**15/06/2021**  
**en Visio conférence**

Voiron, le 15/06/2021

Objet : Compte rendu du Comité Directeur à 18h00 en visioconférence

Élus présents : BELLABOUVIER Simon, CASADO Sébastien, DEFRASNE Anne-Sophie, DI DOMENICO Hervé, DUFOUR Angeline, FEVRE Dominique, GARZUEL Dominique, LEGRENEUR Pierre, NOEL Nathalie, ROUX Bruno, THOMAS Emmanuelle, VIGIER Claude

Élus excusés : ANSELMET Manon, ARMAND Sylvain, BONNET-JANICOT Marie-Joëlle, CASADO Bénédicte, DELAUNAY Michel

Élus absents : BERGER Monique, CHAMOUX Benjamin, DI MELIS Jacqueline, SOUDAN Corinne

Invité : Fabien VIGUIER

Salariés : BELLISSENT Cristol, BRIGAND Fanny

## ORDRE DU JOUR

1.	APPROBATION DU COMPTE RENDU DU COMITE DIRECTEUR DU 14/04/2021 .....	5
2.	INFORMATIONS GENERALES .....	5
2.1	<b>Commissions nationales</b> .....	<b>5</b>
2.2	<b>Formation</b> .....	<b>5</b>
2.2.1	Périmètre de la commission formation .....	5
2.2.2	Tarifs des intervenants .....	5
2.2.3	Bilan commission formation .....	6
2.3	<b>Gestion des salariés</b> .....	<b>6</b>
2.3.1	Point activité partielle (Janvier-Mai 2021) .....	6
2.3.2	Compte Épargne Temps (CET).....	6
2.3.3	Réunion salariés.....	7
2.3.4	Rénovation chalet Voiron (en remplacement de la réunion salariés de juin 2021).....	7
2.4	<b>Salon de l'escalade</b> .....	<b>8</b>
2.5	<b>Bureaux de Gerland</b> .....	<b>8</b>
2.6	<b>Evasion Athlé</b> .....	<b>8</b>
2.7	<b>Conseil et AMO SAE</b> .....	<b>9</b>
2.7.1	Préambule.....	9
2.7.2	Point organisation ligue, AMO / conseil expertise.....	9
2.7.3	Conseil expertise et AMO payante.....	9
2.7.4	Point sur l'organisation Ligue / national.....	10
2.7.5	Financement (État, Région, fonds propres) : stratégie régionale .....	11
2.7.6	Plan de développement fédéral horizon 2030 .....	11
2.7.7	Point réflexion sur le projet de Valence.....	11
2.7.8	Point relation salles à gestion commerciales.....	11
3.	TRAVAUX DES COMMISSIONS .....	12
3.1	<b>Commission Compétition</b> .....	<b>12</b>
3.1.1	Sous-commission Haut Niveau .....	12
3.1.2	Sous-commission Escalade .....	12
3.1.3	Sous-commission Ski-Alpinisme .....	12
3.2	<b>Commission Loisir</b> .....	<b>12</b>
4.	DEMANDES DE SUBVENTION.....	12
4.1.1	Conseil régional AURA .....	12
4.1.2	Agence National du Sport (ANS).....	12

5.	ANNEXE 1 – REMUNERATIONS ACTUELLES DES CADRES FORMATION ..	14
5.1	<b>Brevets fédéraux et stages montagne et escalade : cadres de l’ETR FFME, BE/DE escalade (hors BE/DE escalade indépendants).....</b>	<b>14</b>
5.2	<b>Brevets fédéraux et stages montagne et escalade : cadres BE/DE escalade indépendants .....</b>	<b>15</b>
5.3	<b>Brevets fédéraux et stages montagne et escalade : cadre guide de haute-montagne</b>	<b>16</b>
5.4	<b>Brevets fédéraux et stages montagne et escalade : cadre AEM.....</b>	<b>16</b>
5.5	<b>Brevets fédéraux et stages montagne et escalade : cadre bénévole instructeur ou moniteur ou initiateur.....</b>	<b>16</b>
5.6	<b>Brevets fédéraux et stages montagne et escalade, formation continue d’instructeur FFME.....</b>	<b>16</b>
5.7	<b>Brevets fédéraux et stages montagne et escalade, formation continue d’initiateur FFME</b>	<b>17</b>
6.	ANNEXE 2 – BILAN D’ACTIVITE DE LA SOUS-COMMISSION HAUT-NIVEAU	18
6.1	<b>Pôle Espoir.....</b>	<b>18</b>
6.1.1	Recrutement Pôle Espoir 2021-2022 .....	18
6.1.2	Budget Pôle espoir et Prévisionnel.....	19
6.1.3	Articulation Pôle Espoir / Pôle France.....	19
6.2	<b>Équipes Régionales.....</b>	<b>19</b>
6.2.1	Sélection pour le stage équipe régionale d’Innsbruck .....	19
6.2.2	Mode de sélection équipe régionale 2021/2022 .....	20
6.3	<b>Communication Facebook et Instagram.....</b>	<b>20</b>
7.	ANNEXE 3 – BILAN D’ACTIVITE DE LA COMMISSION ESCALADE .....	21
7.1	<b>Organisation du championnat Régional U12-U14.....</b>	<b>21</b>
7.2	<b>Avis Ligue pour l’organisation de Compétitions Nationales.....</b>	<b>22</b>
8.	ANNEXE 4 – BILAN D’ACTIVITE DE LA SOUS-COMMISSION SKI-ALPINISME .....	23
8.1	<b>Création d’une équipe régionale mixte :.....</b>	<b>23</b>
8.2	<b>Mise en place d’une politique de stages :.....</b>	<b>23</b>

<b>8.3</b>	<b>Création d'une coupe régionale .....</b>	<b>23</b>
9.	ANNEXE 5 – BILAN D'ACTIVITE DE LA COMMISSION LOISIR.....	24



**LIGUE FFME AUVERGNE-RHONE-ALPES**  
TSF - Domaine de la Brunerie - 180, boulevard de Charavines - 38500 Voiron



## 1. APPROBATION DU COMPTE RENDU DU COMITE DIRECTEUR DU 14/04/2021

Amendements apportés au compte-rendu de la dernière séance :

Remarques de Corinne SOUDAN :

- Correction M. BONNAND et non BONNANT ;
- Retrait de Alexia MARGAND du GEME de la liste des salariés.

Remarque de Claude VIGIER :

- Ajout d'Olivier HENGER en tant que membre coopté à la sous-commission loisirs.

**Le Compte Rendu du Comité Directeur du 14/04/2021 est adopté à l'unanimité des membres présents.**

## 2. INFORMATIONS GENERALES

### 2.1 Commissions nationales

Commission	Titulaire			Suppléant		
	NOM Prénom	mail	tel	NOM Prénom	mail	tel
Compétition escalade	CASADO Sébastien	<a href="mailto:vp-competition@ffmeaura.fr">vp-competition@ffmeaura.fr</a>	06 26 21 15 44	DI DOMENICO Hervé	<a href="mailto:herve.didomenico@hotmail.fr">herve.didomenico@hotmail.fr</a>	06 16 92 00 28
Compétition ski-alpinisme	DEFRASNE-PAILLARD Anne-Sophie	<a href="mailto:vsecretariatgeneral@ffmeaura.fr">vsecretariatgeneral@ffmeaura.fr</a>	06 13 93 76 52	LEGRENEUR Pierre	<a href="mailto:president@ffmeaura.fr">president@ffmeaura.fr</a>	06 80 44 64 99
Equipelement				KERVELLA Raphaël	<a href="mailto:r.kervella@ffmeaura.fr">r.kervella@ffmeaura.fr</a>	06 12 65 15 36
Formation	FEVRE Dominique	<a href="mailto:tresorier@ffmeaura.fr">tresorier@ffmeaura.fr</a>	06 63 75 47 80	BELLISSANT Cristol	<a href="mailto:c.bellissant@ffmeaura.fr">c.bellissant@ffmeaura.fr</a>	06 95 02 09 53
Accès haut-niveau	VIGUIER Fabien	<a href="mailto:hautniveau@ffmeaura.fr">hautniveau@ffmeaura.fr</a>	06 85 01 29 17	TOPIN Tanguy	<a href="mailto:t.topin@ffmeaura.fr">t.topin@ffmeaura.fr</a>	06 88 89 15 04
Escalade	JUAREZ Fred	<a href="mailto:fredjuarez@orange.fr">fredjuarez@orange.fr</a>	06 74 78 26 16	PICQ Fabien	<a href="mailto:j.fabien@ffmeaura.fr">j.fabien@ffmeaura.fr</a>	06 70 10 71 66
Montagne	FEVRE Dominique	<a href="mailto:tresorier@ffmeaura.fr">tresorier@ffmeaura.fr</a>	06 63 75 47 80	BREUIL Julian	<a href="mailto:j.breuil@ffmeaura.fr">j.breuil@ffmeaura.fr</a>	06 86 66 42 05
Ski de randonnée	FEVRE Dominique	<a href="mailto:tresorier@ffmeaura.fr">tresorier@ffmeaura.fr</a>	06 63 75 47 80	BREUIL Julian	<a href="mailto:j.breuil@ffmeaura.fr">j.breuil@ffmeaura.fr</a>	06 86 66 42 05
Canyon	MELIS Jacqueline	<a href="mailto:jacqueline.melis26@gmail.com">jacqueline.melis26@gmail.com</a>	06 73 38 71 24	KIEKEN Florent	<a href="mailto:flokieken@gmail.com">flokieken@gmail.com</a>	06 80 33 46 30
Développement durable	BONNET-JANICOT Marie-Joëlle	<a href="mailto:mariejoellebonnetjanicot@gmail.com">mariejoellebonnetjanicot@gmail.com</a>	06 59 40 99 13			
Sport santé	BONNET-JANICOT Marie-Joëlle	<a href="mailto:mariejoellebonnetjanicot@gmail.com">mariejoellebonnetjanicot@gmail.com</a>	06 59 40 99 13			
SNE	VIGIER Claude	<a href="mailto:claudivigier@orange.fr">claudivigier@orange.fr</a>	06 83 28 39 79			
Education & Solidarités	CASADO Bénédicte	<a href="mailto:sebben.casado@laposte.net">sebben.casado@laposte.net</a>	06 80 73 06 18			

### 2.2 Formation

#### 2.2.1 Périmètre de la commission formation

Le bureau, en coordination avec Claude VIGIER, a décidé de définir la notion de formation en tant qu'action de la Ligue. En effet, la notion de formation est très vaste. Ainsi, il est possible d'envisager que tout stage est une action de formation, qu'elle soit diplômante (au titre de la professionnalisation) ou non.

Nous avons acté que la notion de formation, en tant qu'action identifiée de la Ligue (d'un point de vue budgétaire), se doit d'être à but de développement de compétences professionnelles validées par un diplôme fédéral ou d'état.

L'ensemble des actions précédemment identifiées au titre de la formation et qui ne sont pas professionnalisantes (ex : délivrance de passeports) sont à présent rattachées à la commission loisir.

#### 2.2.2 Tarifs des intervenants

Il est proposé de modifier les tarifs des intervenants BE ou DE escalade et guide (Cf Annexe 1) et d'aligner les tarifs des intervenants indépendants sur ceux de l'ETR.

Le tarif des DE escalade indépendants actuel 220 €/jour (vs. 240 €/jour pour l'ETR). Il est proposé d'aligner à 240 €/jour tous les intervenants qu'ils soient de l'ETR ou indépendants. Il est à noter que seuls les frais de déplacement des membres de l'ETR sont pris en charge (0,35 €/km plafonnés à 40 €/jour).

Le tarif actuel des guides est de 280 €/jour. Proposition d'augmenter ce tarif à 300 €/jour.

**Ces deux propositions sont adoptées à l'unanimité en seront mises en œuvre à partir du 1<sup>er</sup> septembre 2021.**

## 2.2.3 Bilan commission formation

### Mai 2021

- Stage bivouac portaledge ;
- Stage progression/perfectionnement escalade terrain d'aventure.

### Juin 2021

- Initiateur montagnisme et alpinisme ;
- Report des stages à cause du 3<sup>e</sup> confinement, dates trouvées à court terme en juin 2021 :
  - Stages découverte, techniques de bases et progression/perfectionnement grandes voies sportives ;
  - Stage découverte terrain d'aventure.

### Juillet et août 2021

- Bon remplissage des stages d'alpinisme ;
- Toujours des problèmes pour organiser les stages initiateur SAE (stages ne se remplissent pas...) ;
- Programmation de la saison 2021-2022 en cours.

## 2.3 Gestion des salariés

### 2.3.1 Point activité partielle (Janvier-Mai 2021)

En moyenne, le recours à l'activité partielle est relativement faible et représente 10 à 15% du temps de travail des salariés, à l'exception de Fabien PICQ (46% de son temps de travail) en raison de l'annulation de toute les compétitions. Fanny BRIGAND et Cristol BELLISSENT ont eu un faible recours à l'activité partielle (respectivement 3% et 7% de leurs temps de travail).

Cristol BELLISSENT déclare chaque mois les quotités d'heures travaillées et chômées, à notre gestionnaire de paie (PSA) et sur leur portail de l'activité partielle pour la prise en charge par l'état. Les paiements de l'état sont relativement rapides (environ une semaine après la déclaration). En voici le détail ci-dessous :

JANVIER - MAI 2021						
NOM	PRENOM	FICHE DE PAIE : HEURES TRAVAILLEE	FICHE DE PAIE : HEURES CHÔMEES	SALAIRE NET	PRISE EN CHARGE	% PRISE EN CHARGE
CHAPELIER	Antonin	605,5	136,5	7 680,58 €	1 270,81 €	17%
TOPIN	Tanguy	665	73,5	8 187,92 €	701,92 €	9%
BREUIL	Julian	490	98	7 147,00 €	1 069,17 €	15%
BRIGAND	Fanny	727,5	21	7 500,86 €	195,30 €	3%
PICQ	Fabien	351	392	8 381,50 €	3 897,18 €	46%
KERVELLA	Rafy	616	126	10 208,99 €	1 631,70 €	16%
BELLISSENT	Cristol	601	52,5	9 097,20 €	681,97 €	7%
	<b>TOTAUX</b>	<b>3450,5</b>	<b>763</b>	<b>50 523,47 €</b>	<b>9 448,05 €</b>	<b>19%</b>

### 2.3.2 Compte Épargne Temps (CET)

#### Contexte

Les missions débordent souvent et le temps annuel de travail est dépassé. Comment gérer cela de manière pérenne ? Est-ce qu'un CET serait adapté ?

### *Différents dispositifs de gestion du temps de travail (historique Ligue)*

Accord individuel, au cas par cas : paiement d'une partie des heures supplémentaires + récupération sous forme de congés N+1 d'une autre partie (salariés en ont bénéficié mais les crédits de la ligue ne s'orientent plus vers la solution du paiement d'une partie des heures supplémentaires).

### *Réglementation CET*

Selon la CCNS, Chapitre 13, « Un plan d'épargne salariale et/ou un compte épargne temps peut être mis en place par accord d'entreprise ou d'établissement. »

Selon le Code du Travail, le principe du CET est de permettre au salarié d'accumuler des droits à congé rémunéré ou de bénéficier d'une rémunération, immédiate ou différée, en contrepartie des périodes de congé ou de repos non prises ou des sommes qu'il y a affectées. Mis en place par convention ou accord collectif, le CET est alimenté par des jours de congés ou des sommes diverses. Le salarié peut l'utiliser soit pour percevoir une rémunération pendant des périodes d'inactivité, soit pour bénéficier d'une rémunération immédiate ou différée. Des dispositions spécifiques sont prévues en cas de rupture du contrat de travail.

<https://travail-emploi.gouv.fr/droit-du-travail/les-conges-payes-et-les-conges-pour-projets-pro-et-perso/article/le-compte-epargne-temps-cet>

### *Discussion*

- S'orienter vers un CET + la possibilité de reporter une partie des heures (année N) sur l'année suivante (année N+1) fait l'unanimité parmi les salariés.
- Projet en cours d'élaboration par Cristol, proposition fin juin au comité directeur / bureau ?
- Pierre LEGRENEUR se charge de contacter le national pour avoir un modèle de CET, et en particulier pour la part de gestion du plafonnement du CET.

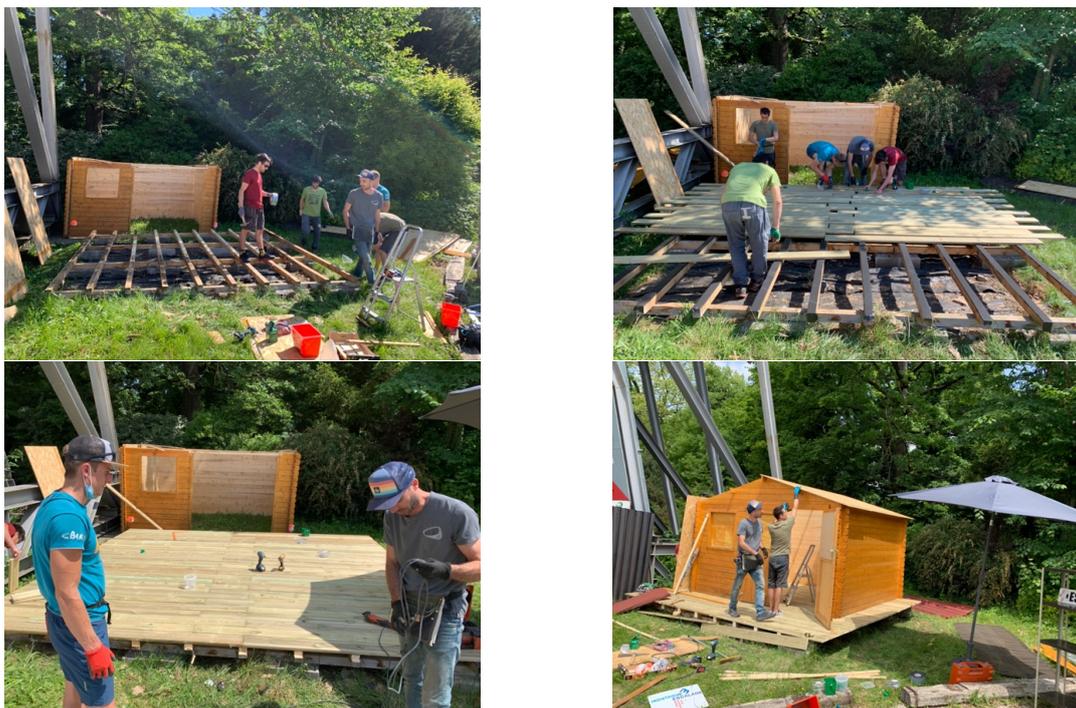
### 2.3.3 Réunion salariés

Planning annuel de réunion : 10 réunions par an, programmées jusqu'au mois de décembre 2021.

### 2.3.4 Rénovation chalet Voiron (en remplacement de la réunion salariés de juin 2021)

Coordination équipe salarié pour rénover le chalet.

Travail d'équipe réussi pour changer le plancher qui menaçait de s'écrouler.



## 2.4 Salon de l'escalade

Le salon de l'escalade se tiendra les 26-27-28 Novembre 2021 à Lyon-Villeurbanne (double mixte sur le campus de la Doua).

Contact Éric HATESSE (06 88 46 78 50).

Présence de personnes de la Ligue sur le stand de la Région. Participation financière de la Ligue sur les frais d'inscription : 325 €HT.

## 2.5 Bureaux de Gerland

Les bureaux ont tous été affectés il y a deux ans sans réponse à l'époque de la part de la Ligue. Le dossier est donc clos

## 2.6 Evasion Athlé

**Evasion Athlé est l'Agence de Tourisme de Ligue Auvergne Rhône-Alpes d'Athlétisme** qui produit des séjours sportifs. Elle est aussi distributrice officielle et coproductrice, avec la Fédération, des séjours « Supporters de l'Equipe de France d'Athlétisme ».

C'est ainsi que depuis 2018, nous avons emmené des licenciés, du grand public et des partenaires sur les championnats du Monde d'Athlétisme de Doha, les championnats d'Europe de Berlin, de Glasgow, de Bydgoszcz.

### Notre projet :

A l'occasion des championnats d'Europe Multisports qui se dérouleront du 11 au 21 août 2022, nous souhaitons dupliquer ces séjours supporters à toutes les disciplines impliquées avec l'Athlétisme, à savoir l'Aviron, le Canoé-Kayak, le Cyclisme, l'Escalade, la Gymnastique, le Tennis de Table, le Triathlon, le Volley-ball.

Le plus de ce projet est qu'il mettrait en avant le sport en Aura avec ses athlètes susceptibles d'être sélectionnés pour ces championnats d'Europe ainsi que les structures régionales (Ligues). La Région sera sollicitée pour ce projet afin d'en faire un évènement majeur pour l'été 2022.

## Pourquoi nous sollicitons-vous ?

Pour vous présenter en détail l'opération avec toutes les actions qui vont être mises en place et tous les bénéfices à en tirer pour chaque Ligue.

C'est une gestion administrative et financière entièrement prise en charge par Evasion Athlé, les Ligues seront sollicitées pour la billetterie auprès de leur propre Fédération.

Pour rappel, un séjour supporter (qui s'adresse aussi bien aux licenciés qu'aux non licenciés) inclut :

- L'hébergement
- Les transports en commun sur place pour faciliter le déplacement des séjournants
- La billetterie
- Dans certains cas une visite touristique
- D'un pack supporter fourni par la Fédération (exemple pour l'Athlétisme : drapeau, goodies, peinture bleu/blanc/rouge, clap, maillot de l'Equipe de France + une exclu : rencontre avec les athlètes ou encadrement, accès au club France...)

Les transports du Domicile au lieu du séjour ne sont pas compris.

## Timing de l'Opération

Une présentation sera programmée en juin avec toutes les Ligues concernées (d'où l'importance d'avoir les bons contacts pour transmettre l'invitation). **JEUDI 24 JUIN AU CROS**

Un retour sera fait en juin à la Région sur la mobilisation générale

Dernier trimestre 2021 : mise en ligne des séjours.

## 2.7 Conseil et AMO SAE

### 2.7.1 Préambule

Réunion de travail sur le conseil expertise et l'AMO SAE de la ligue FFME AURA (présents : Pierre LEGRENEUR, Dominique FEVRE, Vincent MARATRAT, Olivier GERMOND, Raphaël KERVELLA). Définition des enjeux sur l'olympiade à venir, organisation.

Pierre : Travail en co-construction avec le département développement et équipement national de la fédération (validé entre Pierre Legreneur et Alain Carrière).

### 2.7.2 Point organisation ligue, AMO / conseil expertise

Maintien de la mission de conseil/expertise auprès des clubs et des collectivités de la région (enjeu de développement). Continuer à exploiter la ressource financière de l'AMO, importante pour la Ligue AURA.

Conserver la répartition géographique des territoires entre Olivier et Raphaël (Nord/Sud).

Conserver, comme cela est déjà le cas, les échanges et le travail en concertation sur les dossiers (prise d'avis, relectures, dépannage sur la charge de travail, échanges stratégiques...).

### 2.7.3 Conseil expertise et AMO payante

Vincent : Cela regarde l'organisation de la ligue et la possibilité offerte par le DTN

Pierre : Unifier le mode de fonctionnement sur toute la région sur l'AMO :

- Conseil et expertise et AMO facturée proposée aux collectivités/clubs pour chaque projet, dans la mesure des possibilités du projet.

A sa prise de fonction, Olivier a participé activement à l'AMO tant pour le compte du national que celui du Comité Régional Rhône-Alpes (à l'époque). Le DTN a mis fin à cette mission par courrier. La possibilité de reprendre part aux missions d'AMO facturées ne peut se faire qu'avec l'accord du DTN. Alain CARRIERE et Pierre-Henry PAILLASSON ont donné leur accord.

Une modification de la lettre de mission sera faite en temps et en heure (avec ajout également l'animation de l'ETR).

Moment d'échange sur le conseil gratuit / l'AMO payante :

- Notamment sur les projets à l'initiative des clubs/comités/la ligue dans lesquels la position de sollicitation d'un équipement auprès de la collectivité n'est pas toujours favorable à la conclusion d'une AMO payante.
- Argument en faveur de l'AMO facturée : un service payant = qualité attendue en retour du paiement de la prestation (la collectivité nous sollicitera tout au long du projet).

#### 2.7.4 Point sur l'organisation Ligue / national

Continuer le travail en cours engagé depuis plus d'un an.

Contractualiser avec le service national suivant les termes prévus à la « convention de coopération territoriale FFME / LIGUE Auvergne-Rhône-Alpes » mise au point en Mai 2020 dont voici l'extrait sur la partie équipements :

##### - ÉQUIPEMENTS

1) Actualiser le schéma de cohérence des équipements SAE en fonction des orientations de la fédération et des spécificités de la région en incluant au moins une salle de niveau international avec chaque discipline ;

2) Mettre en œuvre le plan de développement SAE ;

3) Référent SAE et Assistance à maîtrise d'ouvrage (AMO) : Raphaël KERVELLA ;

4) La responsabilité de la contractualisation et de l'exécution des missions AMO est exclusivement du ressort de la FFME.

a) Tout projet de mission AMO sur le territoire de la ligue AURA fait l'objet d'une communication réciproque entre la LIGUE et la FFME dès que l'une des parties en a connaissance ;

b) Les missions AMO sur le territoire de la ligue AURA font l'objet d'une collaboration étroite entre la LIGUE et la FFME ;

c) Dans le cadre de cette collaboration, la FFME sollicite la LIGUE pour réaliser des prestations liées aux missions AMO contractées par la FFME dans la région Auvergne Rhône-Alpes ;

Deux AMO sont en cours

- Saint Genis Laval : 2 rénovations de SAE (Raphaël : relance la collectivité pour mise en place d'un planning de travail)
- Chamonix création d'équipement, comité de pilotage en cours pour étude d'un cahier des charges afin de lancer le concours. Associer dès à présent le service équipement de la ligue (notamment Olivier) au projet

- Quelques autres à venir (travail en cours sur Amplepuis, nombreux dossier dans les tuyaux...)
- Quelques AMO régionales sont encore en cours (signées avant mai 2020).

### 2.7.5 Financement (État, Région, fonds propres) : stratégie régionale

Proposer à la Région Auvergne Rhône Alpes de mettre en place un schéma de cohérence territoriale :

- Demande de la région formulée par les techniciens de la région auprès d'Olivier
- Importance pour la ligue d'augmenter les liens avec un des principaux financeurs d'équipements sportifs

Exemple de la FFT avec une convention déjà en fonction : un financement fléché de tous ses équipements (rénovations, améliorations, équipements neufs...)

Exemples d'axes de travail : grands équipements, équipements de proximité, stations de ski...

Rencontre politique à organiser par les élus de la ligue avec les élus de la région (Wauquiez, VP Economie) (Pierre : relance en cours), sujets principaux AMO ski de montagne et AMO escalade.

Olivier propose de communiquer avec les contacts techniciens à la région de cette volonté (Philippe Bernard, Bertrand Roux, Christophe Barassin).

Vincent : propose de prendre contact avec la FFT ou autre fédération pour organiser une réunion d'échange sur leur démarche.

### 2.7.6 Plan de développement fédéral horizon 2030

La fédération propose une trame de dossier de plan de développement à adapter au contexte de chaque territoire régional, déjà mis en place en PACA et en IDF.

Ce plan de développement nous offre la possibilité d'une analyse des équipements existants et à programmer du territoire. Permet par exemple de nourrir par ses données la conférence régionale du sport, les services des sports des collectivités, leur permettant de prendre en compte l'évolution des équipements escalade et de l'offre incomplète et insatisfaisante.

Cet outil de communication institutionnel est à ajouter à nos ressources au plus vite !

Feu vert de la ligue AURA pour lancer ce plan de développement : nous sollicitons les modèles d'analyse et les conseils nationaux nécessaires à son établissement. Merci Vincent !

Conférence régionale du sport :

<https://auvergne-rhone-alpes.drdjcs.gouv.fr/spip.php?article1568>

Et sa mise en place :

<https://crosauvergnerhonealpes.fr/la-mise-en-place-de-la-conference-regionale-du-sport-en-auvergne-rhone-alpes/>

### 2.7.7 Point réflexion sur le projet de Valence

Interrogations sur le mode de gestion délégué au club, notamment la « concurrence » avec le secteur privé (à proximité ou ceux souhaitant s'installer sur Valence).

### 2.7.8 Point relation salles à gestion commerciales

Ok pour proposer de l'AMO aux salles qui nous solliciteraient, à tarifs adaptés.

Exploitation de salles possibles par la franchise Karma de la fédération. Autres modèles également à étudier en fonction des projets (exemple Tarbes exploité en partie par la ligue, ou Valence et Besançon par un club).

Vincent nous fait suivre de l'info sur ces types de montages et sur les services que la fédération peut proposer aux salles à gestion commerciales (pack de service/ convention possible avec la fédération, ...)

Exemples : Vaise, Mâcon (suivis) ou Bourgoin, Bourg de Péage (en cours)

### 3. TRAVAUX DES COMMISSIONS

#### 3.1 Commission Compétition

##### 3.1.1 Sous-commission Haut Niveau

Cf Annexe 2

En ce qui concerne le volet communication (Communication Facebook et Instagram), cette question sera réappropriée par une commission communication constituée du bureau, des responsables de commission et des salariés concernés pour définir une politique globale de communication de la Ligue. Dans l'attente, il est décidé de continuer à fonctionner selon les modalités actuelles.

##### 3.1.2 Sous-commission Escalade

Cf Annexe 3

##### 3.1.3 Sous-commission Ski-Alpinisme

Cf Annexe 4

#### 3.2 Commission Loisir

Cf Annexe 5

### 4. DEMANDES DE SUBVENTION

Plusieurs dossiers ont été déposés auprès du Conseil régional et de l'ANS

#### 4.1.1 Conseil régional AURA

Comme chaque année, des demandes de financement d'actions et d'investissements ont été déposées pour un total de 14,3 K€.

50 futurs alpinistes	4 000
50 futurs skieurs alpinistes	1 200
Prévention et lutte contre les violences sexuelles	800
Fidélisation des moins de 12 ans	2 500
Cycles féminins alpinisme et ski-alpinisme	1 500
Investissement pour la pratique sportive	1 300
Achat de matériel informatique, audio, vidéo	3 000

#### 4.1.2 Agence National du Sport (ANS)

Des demandes ont été présentées au titre de la Ligue et du Pôle espoir.

Pour la Ligue, cinq dossiers pour un total de 37 K€ :

Équipe Régionale Escalade	5 000
Animation ETR	6 000
Équipe Régionale Ski-Alpinisme	10 000
Stages Poussins-Benjamins	6 000

---

SNE - Formations, sécurité	10 000
----------------------------	--------

---

Pour le Pôle Espoir, une demande de 21,5 K€ a été déposée.

Cette somme concerne la participation à des stages, des compétitions (déplacements, nuitées) des prestations médicales et d'optimisation de la performance ainsi que des achats de matériel.

## 5. ANNEXE 1 – REMUNERATIONS ACTUELLES DES CADRES FORMATION

### 5.1 Brevets fédéraux et stages montagne et escalade : cadres de l'ETR FFME, BE/DE escalade (hors BE/DE escalade indépendants)

#### *Stage initiateur SAE*

<b>Forfait</b>	1440€ jusqu'à 10 stagiaires inscrits 1680€ de 10 à 12 stagiaires inscrits (renfort d'un encadrant supplémentaire sur une journée)
<b>Hébergement et restauration (demi-pension)</b>	A charge du cadre, sauf si domicile du cadre supérieur à 50 km.
<b>Repas du midi</b>	A charge du cadre.
<b>Frais de déplacement</b>	Prévus et plafonnés à 40€/jour, avec justificatifs. Remboursés à 0,35 €/km.
<b>Nombre max. stagiaires</b>	12

#### *Gestionnaire EPI, Ouvreur de clubs, etc. : tous les stages locaux*

<b>Tarif journée</b>	240 €.
<b>Hébergement et restauration (demi-pension)</b>	A charge du cadre, sauf si domicile du cadre supérieur à 50 km
<b>Repas du midi</b>	A charge du cadre.
<b>Frais de déplacement</b>	Prévus et plafonnés à 40€/jour, avec justificatifs. Remboursés à 0,35 €/km.
<b>Nombre max. stagiaires</b>	12

#### *Stage initiateur escalade, Ouvreur de compétition niveau 1*

<b>Tarif journée</b>	240 €.
<b>Hébergement et restauration (demi-pension)</b>	Demi-pension (repas du soir et petit déjeuner) : prise en charge par la ligue.
<b>Repas du midi</b>	A charge du cadre
<b>Frais de déplacement</b>	Prévus et plafonnés à 40€/jour, avec justificatifs. Remboursés à 0,35 €/km.
<b>Nombre max. stagiaires</b>	10

#### *Passeports escalade*

<b>Tarif journée</b>	240 €.
<b>Hébergement et restauration (demi-pension)</b>	A charge du cadre, sauf si domicile du cadre supérieur à 50 km
<b>Repas du midi</b>	A charge du cadre.
<b>Frais de déplacement</b>	Prévus et plafonnés à 40€/jour, avec justificatifs. Remboursés à 0,35€/km.

#### *Encadrements des brevets fédéraux*

- Un seul encadrant avec un diplôme d'état (possibilité d'un stagiaire DE escalade en renfort) ;
- Un encadrant avec un diplôme fédéral

## 5.2 Brevets fédéraux et stages montagne et escalade : cadres BE/DE escalade indépendants

### *Stage initiateur SAE*

<b>Forfait</b>	1320 €
<b>Hébergement et restauration (demi-pension)</b>	A charge du cadre, sauf si domicile du cadre supérieur à 50 km.
<b>Repas du midi</b>	A charge du cadre.
<b>Frais de déplacement</b>	Prévus et plafonnés à 40€/jour, avec justificatifs. Remboursés à 0,35 €/km.
<b>Nombre max. stagiaires</b>	12

### *Gestionnaire EPI, Ouvreur de clubs, etc. : tous les stages locaux*

<b>Tarif journée</b>	220 €.
<b>Hébergement et restauration (demi-pension)</b>	A charge du cadre, sauf si domicile du cadre supérieur à 50 km
<b>Repas du midi</b>	A charge du cadre.
<b>Frais de déplacement</b>	Prévus et plafonnés à 40€/jour, avec justificatifs. Remboursés à 0,35 €/km.
<b>Nombre max. stagiaires</b>	12

### *Stage initiateur escalade, Ouvreur de compétition niveau 1*

<b>Tarif journée</b>	220 €.
<b>Hébergement et restauration (demi-pension)</b>	Demi-pension (repas du soir et petit déjeuner) : prise en charge par la ligue.
<b>Repas du midi</b>	A charge du cadre
<b>Frais de déplacement</b>	Prévus et plafonnés à 40€/jour, avec justificatifs. Remboursés à 0,35 €/km.
<b>Nombre max. stagiaires</b>	10

### *Passeports escalade*

<b>Tarif journée</b>	220 €.
<b>Hébergement et restauration (demi-pension)</b>	A charge du cadre, sauf si domicile du cadre supérieur à 50 km
<b>Repas du midi</b>	A charge du cadre.
<b>Frais de déplacement</b>	Prévus et plafonnés à 40€/jour, avec justificatifs. Remboursés à 0,35€/km.

### *Encadrements des brevets fédéraux*

- Un seul encadrant avec un diplôme d'état (possibilité d'un stagiaire DE escalade en renfort) ;
- Un encadrant avec un diplôme fédéral

### 5.3 Brevets fédéraux et stages montagne et escalade : cadre guide de haute-montagne

<b>Tarif journée</b>	280 €
<b>Hébergement et restauration</b>	Demi-pension (repas du soir et petit déjeuner) : prise en charge par la ligue.
<b>Repas du midi</b>	A charge du cadre.
<b>Frais de déplacement</b>	A charge du cadre : du domicile au lieu du stage ou de RDV. Pris en charge par la ligue : déplacements en co-voiturage pendant le stage.

### 5.4 Brevets fédéraux et stages montagne et escalade : cadre AEM

<b>Tarif journée</b>	200 €
<b>Hébergement et restauration</b>	Demi-pension (repas du soir et petit déjeuner) : prise en charge par la ligue.
<b>Repas du midi</b>	A charge du cadre
<b>Frais de déplacement</b>	A charge du cadre : du domicile au lieu du stage ou de RDV Pris en charge par la ligue : déplacements en co-voiturage pendant le stage.

### 5.5 Brevets fédéraux et stages montagne et escalade : cadre bénévole instructeur ou moniteur ou initiateur

<b>Tarif journée</b>	Sans objet
<b>Indemnité</b>	10€ par jour par formateur
<b>Hébergement et restauration</b>	Demi-pension (repas du soir et petit déjeuner) : prise en charge par la ligue
<b>Repas du midi</b>	Vivre de courses, sauf cas particulier
<b>Frais de déplacement</b>	Prévus et plafonnés à 40€/jour, avec justificatifs. Remboursés à 0,35 €/km

### 5.6 Brevets fédéraux et stages montagne et escalade, formation continue d'instructeur FFME

#### *Cadre salarié*

<b>Tarif journée</b>	Sans objet.
<b>Hébergement et restauration</b>	Demi-pension (repas du soir et petit déjeuner) : prise en charge par la ligue.
<b>Repas du midi</b>	Prise en charge par la ligue.
<b>Frais de déplacement</b>	Remboursés avec justificatifs à 0,35€/km ou billet de train.

#### *Cadre bénévole*

<b>Tarif journée</b>	Sans objet.
<b>Hébergement et restauration</b>	Demi-pension (repas du soir et petit déjeuner) : prise en charge par la ligue.
<b>Repas du midi</b>	Prise en charge par la ligue.
<b>Frais de déplacement</b>	Remboursés avec justificatifs à 0,35€/km ou billet de train.

## 5.7 Brevets fédéraux et stages montagne et escalade, formation continue d'initiateur FFME

<b>Tarif journée</b>	Sans objet.
<b>Hébergement et restauration</b>	A charge du cadre.
<b>Repas du midi</b>	A charge du cadre.
<b>Frais de déplacement</b>	A charge du cadre.

## 6. ANNEXE 2 – BILAN D'ACTIVITE DE LA SOUS-COMMISSION HAUT-NIVEAU

### 6.1 Pôle Espoir

#### 6.1.1 Recrutement Pôle Espoir 2021-2022

Tableau Effectif 2020-21 : maintien - sortants (en bleu) :

	PROJET 2021/22	Proposition
Loubna Fougère	Post-Bac + Club DVE	<b>SORTANT</b>
Alix Jacquot	Pôle espoir + Term G Lycée F.Buisson	<b>SORTANT/ Accompagnement sur 1 an : partenaire d'entraînement.</b>
Julia Noël	Pôle espoir + 3ième Clg. La Garenne	Maintien partenaire d'entraînement
Maël Claude	Pôle espoir + 1ière G. Lycée F. Buisson	Maintien Pôle espoir
Justin Boukandja	Pôle espoir + Term STI F Buisson	Maintien Pôle espoir
Etienne Abriat	Pôle espoir + Term G. Lycée E. Herriot	Maintien Pôle espoir
Kaina Viviand	Pôle espoir + 1ière G. Lycée E. Herriot	Maintien Pôle espoir
Romane Xercavins	Pôle espoir + 1ière G. Lycée F. Buisson	Maintien Pôle espoir
Lily Abriat	Pôle espoir + 2nde G. Lycée F. Buisson	Maintien Pôle espoir

Tableau des candidatures et admissions (en vert) chez les filles :

Filles										
Prénom Nom	Club	Année naiss.	Classe 2021-22	Cat. 2021-22	Fréq. Entraîn.	Résultats				DECISION COMMISSION SELECTION + remarques
Meije Lerondel	Troyes	2007	2nde	U16 - 2	5 à 6	4° CE Bloc Graz	1ière sélectif diff Anse			ADMIS.
Julia Noël	EVA	2007	3°	U16 - 2	4 à 5	11 CDF Valence	8 sélectif diff Anse	6 sélectif bloc Rungis	6 sélectif bloc Karma	Partenaire entraînement en 2020/21, reconduction à l'identique.
Sophia Douglas	Bureau moniteur Calanques	2007	2nde	U16 - 2	3 à 4	4 CDF Valence	6 sélectif diff Anse	12 sélectif bloc Rungis	16 sélectif bloc Karma	REFUS
Marie Bigot	La dégainé	2006	2nde	U18 - 1	3	23 CDF Valence	12 sélectif diff Anse	11 sélectif bloc Rungis	3 sélectif bloc Karma	REFUS.

Tableau des candidatures et admissions (en vert) chez les garçons :

Garçons									
Prénom Nom	Club	Année naïss.	Classe 2021- 22	Cat. 2021-22	Fréq. Entraîn.	Résultat			DECISION COMMISSION SELECTION + remarques
Lukas Sager	Voiron ?	2005	2nde ou 3*	U18 - 2	5 à 6	8° CE diff St Pierre 2019	13° CE diff Suisse 2019	rt.	ADMIS. Licence IFCS autrichienne en 2019/20. L'IFSC a confirmé par mail la possibilité de changer 1 fois tous les 4 ans de nationalité IFSC comme indiqué dans "Rules IFSC 2021 " Art. 2.13.B
Antoine Vallet	Chambéry	2005	Term STI2D	U18 - 2	3 à 5	7 et 9 CDF de bloc 2019	25 Chpt France Bloc 2019		REFUS

### *Un recrutement hors Ligue : le cas de Meije Lerondel.*

Après questionnement auprès de notre conseiller régional sur le sport de haut niveau à la DRDJSCS, il apparaît qu'il est tout à fait possible d'opérer un recrutement hors Ligue.

Le financement d'un grimpeur hors Ligue nous est permis via le financement ANS (subvention de l'Agence Nationale du Sport). Le pôle espoir reçoit cette subvention nationale car il relève du Plan Performance Fédéral (PPF).

Il est établi que le recrutement de grimpeurs hors Ligue doit rester limité à deux athlètes sur l'effectif total. Ce choix doit être motivé par une stratégie d'accompagnement de jeunes à fort potentiel.

#### 6.1.2 Budget Pôle espoir et Prévisionnel

Le modèle économique actuel du haut niveau régional étant vieillissant par rapport aux évolutions qu'a connu le pôle espoir au cours de ses quatre premières années d'existence, il a été convenu de se revoir lors d'une réunion dédiée, en présentiel (comité restreint) le mercredi 9 juin à Voiron.

#### 6.1.3 Articulation Pôle Espoir / Pôle France

Le sujet de l'articulation entre le pôle espoir et le pôle France n'a jamais réellement été réfléchi entre les différents acteurs de ces structures. Il nous paraît légitime de déterminer dans un premier temps quelle est la vision de la Ligue, comment se positionne telle dans la logique du haut niveau fédéral et du parcours des athlètes ?

L'avis général met en exergue le côté formation du pôle espoir. Les clubs viennent alimenter le pôle espoir qui vient lui-même alimenter le pôle France. La notion d'âge est donc importante. Le pôle espoir doit permettre d'accueillir de jeunes espoirs (U16 à U20), pour les amener progressivement, via des ponts et des échanges au cours de la formation, sur le pôle France.

Le pôle France n'ayant pas la capacité pour le moment d'accueillir et d'accompagner de très jeunes sportifs, il paraît effectivement logique que le parcours des jeunes espoirs se fasse dans un 1<sup>er</sup> temps au pôle espoir.

## 6.2 Équipes Régionales

### 6.2.1 Sélection pour le stage équipe régionale d'Innsbruck

Le succès du stage d'Innsbruck prévu pour fin août 2021 pose problème puisque nous avons trop de demandes par rapport au nombre de places disponibles. La décision de la commission pour trancher sur la question, est de sélectionner sur la base des résultats en compétition. En effet, il s'agit bien d'une équipe qui vise l'accession au haut niveau, le critère sportif plutôt que le « premier arrivé - premier servi » semble plus en adéquation avec les objectifs de cette équipe.

### 6.2.2 Mode de sélection équipe régionale 2021/2022

Il est décidé le report des équipes régionales à l'identique sur le début de la saison 2021-22. En janvier 2022, après un début de saison on l'espère « normal », qui n'exclut pas le repêchage immédiat (voir [page équipe régionale > sélections équipe régionale > repêchage en cours de saison](#)) de certains jeunes sur la base de leurs résultats en compétition, nous établirons un nouveau listing équipe régionale.

### 6.3 Communication Facebook et Instagram

Concernant l'organisation des publications sur les différents réseaux sociaux Ligue AURA / pôle espoir, devons-nous publier les différents éléments relatifs au pôle sur la page Ligue ? Même question pour les éléments relatifs aux équipes régionales ? Quoi faire pour plus de visibilité et clarté de chaque moyen de communication ?

Globalement, l'ensemble des éléments publiés relatifs au pôle espoir ou à l'équipe régionale intéresse la Ligue. La réciproque n'est pas vraie. En effet, tout ce qui est publié sur la page de la Ligue n'intéresse pas forcément ceux qui suivent nos pages spécifiques (liées à une action). Pour ne pas flouter la visibilité du pôle, il est préférable que chaque publication relative au pôle soit postée sur la page pôle, en identifiant la page Ligue, idem pour les équipes régionales. De fait, la Ligue recevant la notification pourra partager cette publication. Cette réflexion s'applique autant pour Instagram que Facebook.

## 7. ANNEXE 3 – BILAN D'ACTIVITE DE LA COMMISSION ESCALADE

### 7.1 Organisation du championnat Régional U12-U14

Le Championnat de France U12-U14 est maintenu les 26 et 27 juin à Saint Pierre en Faucigny. Le Championnat Régional U12-U14 initialement prévu les 19 et 20 juin à Monistrol, ne peut se dérouler comme prévu. La reprise tardive des clubs et les mesures sanitaires rebutent quelque peu.

Les clubs et les municipalités : Une demande a été faite à Ambérieu sur Bugey, qui ne peut accueillir ce championnat pour les mêmes raisons. A ce jour, il ne reste plus qu'une seule possibilité, avec le club de Chambéry escalade, mais sur une journée, le Dimanche 13 juin. De plus le Gymnase Pierre Cot n'est disponible que de 8h à 14h

Deux possibilités s'offrent à nous.

- Effectuer une sélection sur liste, avec des difficultés prévisibles pour sélectionner la catégorie U12 ;
- Organisation d'un sélectif sous la forme suivante. Proposition effectuée par Fabien au club de Chambéry.

Voici un rapide présentation du format imaginé en partant de l'idée que 20 compétiteurs max par catégorie seront présents. (7c et 7c+ en difficulté annoncés).

#### Ouvertures à prévoir :

- 6 blocs U12, 6 blocs U14 dans 6 couloirs (2 blocs par couloirs) ;
- 2 voies U12 et 2 voies U14 dans 4 couloirs distincts (prévoir des assureurs). Ces voies peuvent être ajoutées sur le mur actuel (sans forcément démonter les voies en place) ;
- 2 voies de vitesse identique ;
- Les U14 n'ayant jamais participé à une compétition de difficulté en tête, il est envisageable que le sélectif se fasse en moulinette. On est dans l'attente du format des championnats de France. Si la moulinette est envisagée pour les U14 à Saint Pierre en Faucigny, il en sera de même pour le sélectif.

#### La Ligue finance :

- Les ouvreurs + nacelle en diff = 2 journées à 2 bloc et vitesse = 2 journées à 2 ;
- 2 ouvreurs fournis par la Ligue ;
- Les juges sont fournis par les clubs participants, il faut surtout prévoir des assureurs et contre-assureurs ;
- La ligue gère les infos, inscriptions des participants et la gestion des résultats ;
- Même s'il s'agit d'un sélectif, il y aura un podium ;
- Fabien PICQ sera absent le jour de la compétition.

Les critères d'accès au sélectif sont les suivants (dans la limite des 20 inscrits maximum par catégorie) :

- Athlètes équipe régionale U12/U14 ;
- U12 et U14 avec une proposition motivée des entraîneurs ou des CT ;
- U12 : capacité à grimper dans le 7c en difficulté en moulinette (capacité à grimper ne veut pas dire "être capable d'enchaîner", mais "être capable de grimper dans des voies de ce niveau") ;
- U14 : capacité à grimper dans le 7c+ en difficulté.

Néanmoins, les athlètes de l'équipe régionale U12/U14 ne souhaitant pas faire le sélectif doivent impérativement prévenir au plus tôt Fabien PICQ. Il est important de rappeler qu'un grimpeur qui n'aurait pas le niveau, ne prendra aucun plaisir sur ce format.  
Programme susceptible de changer dans les prochains jours :

PROGRAMME		DIMANCHE 13 JUIN			
Rotation	POUSSINS	BENJAMINS	Rotation	POUSSINES	BENJAMINES
8h-8h30	Accueil				
8h30 - 9h	Briefing		8h30 - 9h	Briefing	
9h-10h	transfert gymnase		9h - 11h	DIFFICULTE	DIFFICULTE
				transfert gymnase	
	Briefing				
11h00 - 13h	DIFFICULTE	DIFFICULTE	13h - 14h	BLOC	VITESSE
	transfert gymnase		14h - 15h	VITESSE	BLOC
15h - 16h	BLOC	VITESSE			
16h - 18h	VITESSE	BLOC			

## 7.2 Avis Ligue pour l'organisation de Compétitions Nationales

Lieu	Compétition	Date	Avis de la ligue
<b>Valence</b>	Coupe de France de bloc jeunes Open national de bloc U14	16-17/10/2021	<b>Très favorable</b>
Une dernière à Jean Bouin ! Le club de Minéral Spirit maîtrise parfaitement les organisations de compétitions nationales. De plus la qualité de l'ouverture est unanimement reconnue, et a fait de la coupe de France de Valence un événement incontournable, particulièrement apprécié des compétiteurs.			
<b>Chamonix</b>	Coupe de France de bloc jeunes	4-5/12/2021	<b>Très favorable</b>
Chamonix est un club organisateur. Coupe du monde, coupe de France... De nombreux efforts ont été fait pour améliorer la compétition. Ergonomie des prises et ouvertures des deux dernières éditions, ont montré que Chamonix pouvait être à la hauteur d'un événement d'envergure nationale.			
<b>Chambéry</b>	Coupe de France de bloc jeunes Open national de bloc U14	8-9/01/2022	<b>Très favorable</b>
Chambéry maîtrise parfaitement l'organisation d'évènement nationaux. L'ouverture des blocs est l'un des points fort de cette candidature. Le petit plus de Chambéry : ces gradins, et son fronton, qui donne à la compétition un air de grand championnat.			
<b>Anse</b>	Coupe de France de Vitesse	13/11/2021	<b>Très favorable</b>
AL escalade bénéficie d'une structure 3D, qui permet de facilement organiser des compétitions de vitesses. Le mur a déjà été utilisé pour un sélectif équipe de France Jeunes. Petit nouveau dans l'organisation d'évènement nationaux.			
<b>Le Pouzin</b>	1-Championnat de France de Diff jeune 2-Coupe de France de Diff	1- 4/5 juin 2022 2-2/3 avril 2022	<b>Très favorable</b>
Championnats régionaux, Coupe de France, Championnat de France, le club Les Lézards Vagabonds maîtrise l'organisation des évènements nationaux. Si le mur est peu dévers, les ouvriers ont toujours apprécié ce mur qui leur permet quelques fantaisies dans la difficulté.			

## **8. ANNEXE 4 – BILAN D’ACTIVITE DE LA SOUS-COMMISSION SKI-ALPINISME**

Sous la direction de la commission compétition pilotée par Sébastien Casado, la sous-commission ski alpinisme aura en charge le développement du ski-alpinisme de compétition. Les grands axes de travail seront articulés de la manière suivante :

- Création d’une équipe régionale ;
- Mise en place de stages ;
- Création d’une coupe régionale.

### **8.1 Création d’une équipe régionale mixte :**

Les discussions avec la DTN sont en cours. La création de cette équipe permettra d’établir les demandes de subventions en conséquence en juin.

L’objectif de cette équipe régionale :

- Structurer cette discipline ;
- Assurer un suivi médical des athlètes ;
- Organiser la relève ;
- Assurer la formation continue des entraîneurs ;
- Collaborer avec les équipes départementales.

Il est décidé de s’inspirer du modèle mis en place au niveau de l’escalade (sélection de manière pyramidale) même si la discipline a des contraintes différentes.

Il est rappelé, notamment par le président, qu’il est hors de question de mettre en échec les équipes départementales existantes.

Après des échanges fructueux, l’ensemble des membres de la sous commissions décident de confier à Madeline PAILLARD, salariée référente, l’établissement d’une liste récapitulative des athlètes AuRA combinant les classements. Ce document servira de base afin d’établir les critères de sélections de cette équipe régionale. La date limite de la création étant fixée à fin mai.

### **8.2 Mise en place d’une politique de stages :**

Dans la même dynamique que l’équipe régionale et afin d’animer celle-ci, il est proposé par les membres présents de mettre en place différents stages :

- De cohésion, d’intégration ;
- De découverte de l’environnement, et d’autres sports : escalade en particulier, biathlon...
- D’entraînement (ski roue, ...).

Objectif :

- Mettre en place des séquences que les jeunes athlètes n’ont pas la possibilité de faire seuls ;
- Mutualiser les connaissances des entraîneurs ;
- Échange d’expériences pour les athlètes.

Le calendrier des stages sera défini dès que possible et lorsque l’équipe régionale sera déterminée, et en concordance avec le budget prévisionnel associé.

### **8.3 Création d’une coupe régionale**

Le circuit de coupe régionale sera développé, dans un premier temps, sur la base des épreuves existantes et par la suite un standard d’épreuve régionale sera défini.

Jo MAGNIN propose en support technique et expérimental la course qu’il organise la dernière semaine de janvier.

Un circuit de 2 ou 3 épreuves semble déjà se profiler.

## 9. ANNEXE 5 – BILAN D’ACTIVITE DE LA COMMISSION LOISIR

Deux réunions ont eu lieu une avec la commission loisir et une avec la sous-commission SNE. Face à la diversité des actions et des projets, 12 groupes de travail ont été créés. A priori ils recouvrent à peu près le périmètre de ce qu’on voudrait faire avancer durant ce mandat.

Les gens se sont répartis en fonction de leurs intérêts, compétences et expérience.

Certains projets commencent à se mettre en place mais il va sûrement falloir renvoyer par groupe de travail une sorte de rapide mémo afin de lancer les dynamiques et de travailler à l’opérationnalisation des projets. L’idée est d’avancer méthodiquement et ne pas lancer des choses qui vont exploser en plein vol.

Les groupes actuels (peut être en regroupant quelques-uns) :

- Déconventionnement en liaison étroite avec la s/com. SNE et Nathalie NOËL ;
- Canyonisme ;
- Évènements inter clubs ;
- État des lieux évènements au niveau des ct et attentes envers le régional ;
- Création de qualifications de bénévoles (ex : sur l’entretien des SNE) ;
- Rassemblement Mont-Dore Y cimes ;
- Diffusion des topos AuRA, souscription ;
- Commandes groupées de matériel ;
- Élaborations d’outils d’informations, de fiches en direction des CT, clubs et adhérents : organisations de Webinaires sur des questions règlementaires et de responsabilité ;
- Évènements à l’initiative d’AuRA ;
- Réflexion sur un Carnet de croix interactif au niveau de la pratique SNE (loisir et performance).

Les projets en cours :

- La formation d’aide à l’entretien des falaises et de l’équipement ; une première session les 18/19 septembre et 23 octobre sur Grenoble (pour se roder), encadrement Julian BREUIL et Claude VIGIER en bénévole, budget à discuter car nous avons prévu une demande de subventions ANS pour du matériel spécifique à acquérir, mais cette subvention ne sera pas arrivée et on ne connaît pas son montant. Une deuxième session aura lieu d’ici la fin de l’année sur un autre département on va sonder les candidats intéressés.
- Participation début septembre, à un évènement du club la dégaine et du ct 69 qui attire beaucoup de visiteurs sur Lyon, référent Mathieu GOUTELLE. La ligue pourrait participer dans le cadre d’une sensibilisation à la sécurité dans les pratiques outdoor suite à leur explosion avec la crise sanitaire. Nous animerions un stand voire une Co à thème. Un cadre technique de la ligue serait nécessaire, à voir les possibilités.
- Sondage pour une commande groupée de matériel destiné à l’entretien et à l’équipement des SNE.

Les projets sur lesquels on va avancer rapidement :

- Les dossiers délicats gérés par le national mais auxquels on sera amené à donner un coup de main (Drôme et Cantal) ;
- Organisation à l’automne d’un Webinaire, voire d’un évènement sur les aspects règlementaires, juridiques et autour des responsabilités dans l’organisation et la gestion de nos activités sportives et de nos sites naturels au sein des clubs et des CT.
- Élaboration de fiches en lignes concernant tous ces aspects en direction des clubs, ct et licenciés.
- Mise en place d’un système allégé de distribution des topos AuRA et des souscriptions.

• ...

Fin de séance 20h01

Par délégation du président  
Anne-Sophie DEFRASNE PAILLARD

